



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 18 décembre 2014

**Service départemental de la
communication interministérielle**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sécurité routière : soyez encore plus vigilants pour les fêtes de fin d'année.

Les derniers résultats publiés le 15 décembre 2014 par l'observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) révèlent une hausse de la mortalité routière de +10,7 % en novembre 2014.

Sur les 11 premiers mois de l'année, on enregistre, au plan national, une augmentation de +5% des personnes tuées, de +2,6% des blessés et de +3,6% des personnes hospitalisées.

Face à ces chiffres préoccupants, M. Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur, est intervenu, le 16 décembre dernier pour donner toutes les mesures à venir afin de lutter contre toutes les causes de l'insécurité routière : vitesse, alcool, drogue, usage du téléphone au volant..., et visant à mieux protéger l'ensemble des usagers de la route.

En Dordogne, les chiffres de l'accidentalité depuis le début de l'année sont orientés, comme au plan national, à la hausse (39 accidents mortels contre 33 en 2013).

Les causes principales retenues (36 cas sur 39) pour ces accidents mortels sont :

- des vitesses non adaptées aux conditions de circulation
- l'alcoolémie
- les stupéfiants

C'est pourquoi le Préfet a demandé aux forces de police et de gendarmerie que les contrôles routiers soient renforcés en cette fin d'année et pour le début de l'année 2015.

Les membres du corps préfectoral seront présents lors de ces contrôles afin de diffuser des messages de prévention et de sensibilisation à l'ensemble des conducteurs.

Par ailleurs, le Préfet rappelle que parmi les mesures mises en œuvre par le gouvernement pour lutter contre la conduite sous emprise de produits stupéfiants, l'expérimentation initiée par la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites addictives (MILDECA) en liaison avec la Délégation à la sécurité et la circulation routières (DSCR), visant à doter les forces de l'ordre d'une procédure de dépistage plus rapide et plus efficace - les tests salivaires - sera déployée en Dordogne, département expérimental, à partir de janvier 2015.

Le Préfet rappelle également les dangers, pour les usagers de la route, du téléphone au volant (appels, envois de sms et consultation des boites mail).

De plus, les fêtes de fin d'année étant propices à certains excès, le Préfet engage nos concitoyens, tous âges confondus, à choisir un conducteur sobre pour se faire raccompagner lors des retours de soirées.

Enfin, à la veille des chassés croisés de fin d'année, Christophe BAY appelle tous les automobilistes et les usagers de la route à la plus grande vigilance, à respecter strictement les règles du code de la route et à adapter en permanence leur conduite aux conditions de circulation.

Contacts presse:

Préfecture de la Dordogne

Service départemental de la communication interministérielle

Valérie LESCURE

☎ 05.53.02.24.07

Valerie.lescure@dordogne.gouv.fr